

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°19 du 7 mai 2010

PARTIE TEMPORAIRE
Administration Centrale

Texte n°11

DÉCISION N° 4599/DEF/CAB/SDBC/DECO/A5/B5
fixant le contingent de médailles de la défense nationale pour l'année 2010.

Du 9 avril 2010

CABINET DU MINISTRE : *sous-direction des bureaux des cabinets ; bureau des décorations.*

DÉCISION N° 4599/DEF/CAB/SDBC/DECO/A5/B5 fixant le contingent de médailles de la défense nationale pour l'année 2010.

Du 9 avril 2010

NOR DEF M 1 0 5 0 6 0 2 S

Pièce(s) Jointe(s) :

Deux annexes.

Référence de publication : BOC N°19 du 7 mai 2010, texte 11.

Le ministre de la défense,

Vu l'article 4. du décret n° 82-358 du 21 avril 1982 modifié, portant création de la médaille de la défense nationale,

Décide :

Le contingent de l'année 2010 pour chacun des deux échelons de la médaille de la défense nationale est fixé à :

Pour l'armée active.

Échelon or : 11351

Échelon argent : 14863

Pour la réserve.

Échelon or : 166

Échelon argent : 335

Le ministre de la défense,

Hervé MORIN.

ANNEXE I.
ÉTAT DE RÉPARTITION DES CONTINGENTS POUR L'ARMÉE ACTIVE.

ANNÉE 2010.

1. MÉDAILLE DE LA DÉFENSE NATIONALE - ÉCHELON « OR ».

ARMÉES, DIRECTIONS OU SERVICES.	PROPOSABLES.	CONTINGENT ALLOUÉ.
GENDARMERIE	7215	4329
JUSTICE MILITAIRE	0	0
TERRE	7977	4786
MARINE	2086	1252
AIR	1462	877
SANTE	85	51
ESSENCES	86	52
POSTE INTERARMEES	6	4
TOTAL	18917	11351

2. MÉDAILLE DE LA DÉFENSE NATIONALE - ÉCHELON « ARGENT ».

ARMÉES, DIRECTIONS OU SERVICES.	PROPOSABLES.	CONTINGENT ALLOUÉ.
GENDARMERIE	7650	4972
JUSTICE MILITAIRE	0	0
TERRE	9147	5946
MARINE	2828	1838
AIR	2924	1901
SANTE	208	135
ESSENCES	100	65
POSTE INTERARMEES	10	7
TOTAL	22867	14864

ANNEXE II.
ÉTAT DE RÉPARTITION DES CONTINGENTS POUR LA RÉSERVE.

ANNÉE 2010.

1. MÉDAILLE DE LA DÉFENSE NATIONALE - ÉCHELON « OR ».

ARMÉES, DIRECTIONS OU SERVICES.	PROPOSABLES.	CONTINGENT ALLOUÉ.
GENDARMERIE	97	58
JUSTICE MILITAIRE	0	0
TERRE	87	52
MARINE	80	48
AIR	80	7
SANTE	1	1
ESSENCES	0	0
TOTAL	277	166

2. MÉDAILLE DE LA DÉFENSE NATIONALE - ÉCHELON « ARGENT ».

ARMÉES, DIRECTIONS OU SERVICES.	PROPOSABLES.	CONTINGENT ALLOUÉ.
GENDARMERIE	230	138
JUSTICE MILITAIRE	0	0
TERRE	205	123
MARINE	70	42
AIR	30	18
SANTE	24	14
ESSENCES	0	0
TOTAL	559	335